

# Concours et exposition photo

## « Montclus en images »

*Qu'il est beau mon village  
Lorsqu'il sourit dans le vent  
Il a au soleil levant  
Toutes les couleurs du paysage  
Ses maisons luisent le matin  
Comme des ballons de satin...*

Flora avec la complicité involontaire d'Alfred de Vigny.

De l'exceptionnel au quotidien, de l'objet à l'imaginaire, de la silhouette au portrait, tout peut faire sens. À vous de nous transmettre votre regard sur notre petit paradis gardois.

Prenez vos appareils photos numériques, du plus sophistiqué à celui de votre téléphone portable. Et n'oubliez pas les habitants et les touristes, les enfants qui jouent et les parents qui bronzent et les gens des jours de fête ou de marché....

Toutes les participations sont les bienvenues.

– *À qui est ouvert le concours ?*

À tous. Sans distinction d'âge, de domicile ou de profession.

Ni donc de moyens techniques.

– *Combien de photos peuvent-être envoyées ?*

**Trois photos au maximum** par photographe (même nom, même prénom). Chaque photo doit être accompagnée d'un titre court, d'une indication de lieu, d'une date de prise de vues.

– *Comment participer ?*

Envoi en une seule fois, en pièce jointe, d'un courriel (mail) à l'adresse suivante : [montclusphoto@gmail.com](mailto:montclusphoto@gmail.com)

Chaque photo doit être envoyée en format JPG, avec **résolution minimale de 5 mégapixels**.

Date limite d'envoi : **15 juillet 2017**.

La transmission par courriel des photos implique l'approbation du règlement.

– *Comment se fera la sélection pour l'exposition ?*

Un comité de sélection (3 à 5 personnes) visionnera toutes les photos dans les mêmes conditions (lumière, écran...). Une douzaine de clichés seront retenus. Une seule photo pourra être sélectionnée par auteur.

– *Quand sera connue la sélection ?*

Le 22 juillet. Un courriel sera envoyé aux auteurs des photos sélectionnées.

– *Que feront les organisateurs des photos sélectionnées ?*

Toutes les opérations pour réaliser l'exposition sont prises en charge par l'organisation :

- le tirage, au format 30x40 cm, sera effectué par une officine spécialisée au mieux des règles de l'art ;
- la photo sera encadrée pour la mettre en valeur ;
- une installation sera mise en place à la mairie.

– *Quand et comment se déroulera l'exposition ?*

Du 3 août au 9 août 2017. Entrée libre et gratuite.

Vernissage : **mercredi 2 août à 18 heures.**

Remise des prix : **mercredi 9 août à 18 heures.**

– *Qui attribue les prix ?*

Pour les deux prix de la Mairie : un jury de 3 ou 4 résidents de Montclus. Ce jury est souverain et totalement indépendant du comité de sélection.

Pour le prix du public : les visiteurs de l'exposition. Une urne sera à leur disposition.

– *Quels sont les prix ?*

- le premier prix est de 100 € ;
- le deuxième prix est de 50 € ;
- les prix du public sont attribués par les visiteurs ; les bulletins de vote et une urne seront à leur disposition .  
le premier prix du public consiste en 2 repas (boissons non comprises) à l'auberge du moulin.
- le deuxième prix du public consiste en un repas pour 2 (1plat par personne, boissons non comprises) au restaurant le mûrier.

– *Que deviennent les photos après l'exposition ?*

La mairie conserve les photos et se réserve le droit de les exposer dans les bâtiments communaux. Elle pourra également les utiliser dans le bulletin municipal en indiquant le nom de leur(s) auteur(s).

*Le conseil municipal vous remercie vivement de votre participation aux animations de notre vie communale.*